

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Cartine Daycare Inc.	Numéro de permis 2012240	Date d'inspection Le 20 février 2024	
Nom de l'établissement Garderie La Cartine Daycare		Numéro de téléphone (506) 384-2278	
Adresse 1766 rue Amirault Dieppe NB E1A 7K2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Ashley Kelly		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	20 févr. 2024	20 févr. 2024
Commentaires : MAQ remarque un fer à repasser posé sur une étagère en hauteur, dont la corde pend. MAQ recommande de déplacer cet objet et de s'assurer que le cordon ne pend pas au cas où quelqu'un le tirerait vers le bas et serait blessé par le fer à repasser. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Les éléments suivants ont été observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toilettes - Changement de couches - Affichages visibles - L'espaces de rangement <p>La mentore en assurance de la qualité a observé le réveil des enfants après la sieste, l'heure de la toilette, l'heure du goûter, le jeu libre, l'arrivée des enfants après l'école, la préparation au jeu extérieur, le jeu extérieur, et le retour de l'extérieur.</p> <p>MAQ recommande que les matelas à langer soient nettoyés. Les coins des matelas à langer ont accumulé de la saleté.</p> <p>MAQ observe chaque classe a des documentation visibles sur les activités des enfants au cours de la semaine précédente.</p> <p>Le MAQ demande que le nom du MAQ dans les affichages visibles soit remplacé par le nom et le numéro de téléphone actuels du nouveau MAQ.</p> <p>Le ratio était conforme lors de l'inspection de surveillance.</p>
--

original signé par

Le 20 février 2024

Ashley Kelly

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Josianne St-Laurent

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 février 2024

Date